

SADOUX

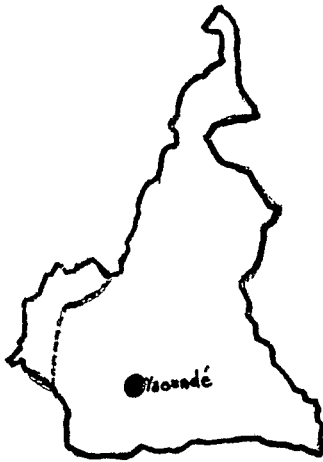
SADOUX

**Programme quinquennal  
d'aide à la Production  
du Cameroun**

U.N.S.I.O.M. Fonds Documentaire

N° : 15378

Cote : B



## Programme quinquennal d'aide à la Production du Cameroun

*Il nous a semblé intéressant de faire connaître à nos lecteurs le plan quinquennal d'aide à la production, plan établi en 1964 et conclu entre la Communauté Economique Européenne (Fonds européen de Développement) et le gouvernement de la République Fédérale du Cameroun. Ce plan établi en 1964 en est à sa deuxième année d'application et nous donnerons par la suite à nos lecteurs le bilan des réalisations atteintes dans ce cadre ainsi que les modifications de programmes qui seront révélées nécessaires. D'ailleurs certaines données de ce texte établi il y a deux ans mériteraient une actualisation ne serait-ce que pour tenir compte des améliorations déjà constatées par deux années d'exécution du programme.*

### Présentation.

Le programme d'aide à la production du Cameroun fait partie du programme quinquennal d'aides à la diversification et à la production établi par cet Etat pour l'utilisation de la quote-part de 15,8 M. UC, soit 3.871 M. de F CFA, destinée à ce pays (art. 26, Protocole n° 5). Sur ce montant, la somme de 1.935 M. de francs, soit 50 %, prévue pour l'aide à la production, est répartie entre trois produits :

Coton	410	M.	CFA
Arachide	620	»	»
Café	905	»	»

comme il est indiqué plus en détail dans le tableau récapitulatif.

### Importance économique du programme.

L'orientation actuelle de l'économie camerounaise est essentiellement agricole et forestière. En effet les exportations non-agricoles, principalement l'aluminium, ne représentent encore que 25 % environ des exportations totales (moyenne des années 1960-62).

Les six principaux produits d'exportation, cacao, café, bois, coton, bananes et arachides représentent, au cours de la même période, 68 % des exportations totales et 90 % des exportations agricoles et forestières. Les trois produits : café, coton et arachides, représentent 27 % des exportations totales et 36 % des exportations agricoles-forestières.

O. R. S. T. O. M. Fonds Documentaire

N° : 15378

Cote : B

Le Cameroun consacra également 50 % de sa quote-part à la réalisation du programme de diversification, qui comprend pour les bananes la reconversion des cultures de la variété Gros Michel en variété Poyo et éventuellement en d'autres variétés plus productives et résistantes, pour le palmier à huile une relance de cette culture qui a été pratiquement abandonnée en tant que production industrielle

et pour le thé un programme de développement poussé de cette culture naissante. En outre, un programme de recherches est prévu pour plusieurs autres produits.

Le programme d'aide à la production est étudié ci-dessous pour chacun des trois produits concernés : coton - arachides - café.

## PROGRAMMES PAR PRODUIT

### ●●● COTON

L'échéancier du programme proposé par le Cameroun est le suivant :

Campagne	Amélioration structurelle	Soutien des prix	Total
I-1965	100 M.CFA	p.m.	100 M.CFA
II-1966	93 M.CFA	p.m.	93 M.CFA
III-1967	82,2 M.CFA	p.m.	82,2 M.CFA
IV-1968	69,8 M.CFA	p.m.	69,8 M.CFA
V-1969	65 M.CFA	p.m.	65 M.CFA
Total	410 M.CFA		410 M.CFA

La culture, partout manuelle, s'étend sur 72.000 ha en 1963-64, intéressant environ 110.000 planteurs dont les exploitations sont familiales. Le rendement moyen atteint 615 kg/ha de coton graine, avec des différences entre 350 kg au Sud et plus de 1 000 kg au Nord de la zone cotonnière du Nord-Cameroun. Le prix d'achat au producteur est de 28 F CFA/kg de coton graine quel que soit le lieu d'achat au producteur.

Le programme pour le coton ne prévoit pas un soutien du prix, le chapitre à ce titre n'étant retenu que pour mémoire. Cette formule se base sur l'hypothèse de la stabilité du prix du marché, c'est-à-dire du prix de vente prévu de 141 CFA/kg FOB de coton fibre. Ce prix correspond à celui de la campagne 1962-63 et à celui que le Cameroun prévoit pour 1963-64. Moyennant une compression éventuelle des composants du prix de revient actuel de 140 CFA/kg, à savoir

— meilleur rendement à l'égrenage de la variété Allen 333/57,

— diminution du poste « frais de transport de coton graine »,

il sera possible de réduire le prix d'objectif final jusqu'à 137,50 CFA/kg. De cette façon la différence

entre le prix de vente et le prix d'objectif augmentera progressivement de 1 à 1,5 2, 2,5, 3,50 CFA pendant les cinq campagnes à venir (cf. tableau).

Ces bénéfices du compte d'exploitation permettront à la Caisse de Stabilisation de se trouver en mesure de prendre la relève de la Communauté dans le paiement de la prime de culture après la cinquième année.

Les prévisions précédentes se basent sur une augmentation de la production de 39.000 à 56.000 tonnes de coton graine durant les cinq campagnes du programme. Cette augmentation sera fonction du paiement de la prime de culture d'une part, des améliorations structurelles de la productivité d'autre part. Le programme du Cameroun est donc axé sur ces actions.

### 1. AMELIORATION STRUCTURELLE DE LA CULTURE

Le tableau de la page suivante fournit une vue d'ensemble des différentes actions exposées plus loin :

#### a) Primes de culture.

##### *Description de l'action :*

Ces primes ont pour but d'incliner les planteurs à utiliser des méthodes culturales améliorées préconisées par les services d'encadrement de la Compagnie

Campagne	Prime de culture	Fumure	Achat pulvérisateurs/Produits insecticides	Traitements insecticides	Total de l'aide
I-1965	80	6	10	4	100
II-1966	70	10	6,6	6,4	93
III-1967	60	12	3	7,2	82,2
IV-1968	50	12	1,4	6,4	68,8
V-1969	50	10	1,4	4	65
<b>Total</b>	<b>310</b>	<b>50</b>	<b>22</b>	<b>28</b>	<b>410</b>

Française pour le Développement des Fibres Textiles, à savoir : semis précoces, densité suffisante des plants à l'hectare, bon entretien des plantations et buttages, fumures et traitements insecticides. Elles sont accordées sélectivement suivant les efforts des planteurs, constatés par les agents d'encadrement et leurs moniteurs.

Elles varient, suivant 5 catégories, de 900 CFA à 0 par corde (0,5 ha) et s'élèvent en moyenne à 500 - 550 CFA par corde, soit 1.000 - 1.100 CFA/ha. Elles sont versées en espèces par l'agent d'encadrement, en présence des moniteurs, des chefs traditionnels et des représentants des planteurs. La CFDT comptabilise les primes et reçoit de la Caisse de Stabilisation des Prix du Coton les fonds nécessaires à ces paiements.

#### *Coût estimé.*

La prévision des dépenses des primes de cultures pour les cinq campagnes se chiffre à 310.000.000 CFA.

Sur la base d'une moyenne de 1.000 à 1.100 CFA/ha et d'une surface plantée de 70.000 ha environ, le montant à prévoir pour la prime de culture s'élève à 80 millions CFA environ par an. Le Cameroun propose que ce montant soit supporté par une aide communautaire à raison de 80 M. CFA pour la première campagne, de 70 M. pour la deuxième, de 60 M. pour la troisième et de 50 M. pour la quatrième et cinquième campagne (cf. tableau ci-dessus), la différence, à partir de la deuxième campagne étant supportée par la Caisse de Stabilisation sur ses ressources propres.

#### **b) Actions techniques d'amélioration de la productivité.**

Ces actions se divisent en deux parties : application de fumure et traitements insecticides.

#### **Fumure.**

##### *Description de l'action.*

Jusqu'à présent, les efforts de vulgarisation ont tendu surtout à utiliser soit du fumier de ferme, soit les tourteaux, mais les difficultés auxquelles se heurte l'emploi de fumier de ferme en Afrique (rareté de la paille, insuffisance de points d'eau, difficultés de transport) a amené tant la CFDT que l'Institut de Recherches du Coton et des Textiles Exotiques (IRCT), — ce dernier chargé de l'expérimentation — à concentrer leurs efforts sur l'utilisation des tourteaux et à entreprendre aussi l'usage des engrais chimiques en vue d'étendre les bénéfices de la fumure. La production de tourteaux ne permet de fumer que 10.000 ha, soit 1/7 à peine de la superficie totale, à un dosage de 300 kg/ha.

Malgré le coût élevé des engrais chimiques en raison des frais de transport, l'emploi de sulfate d'ammoniaque à la dose de 100 kg/ha, soit pur, soit associé, suivant la nature des terres, à un engrais phosphaté, s'est révélé rentable pour le paysan.

Il est prévu dans un délai de 5 ans de parvenir à vulgariser l'emploi des engrais chimiques sur une superficie de 10.000 ha qui, s'ajoutant aux 10.000 ha fumés au tourteau et à la superficie fumée au fumier de ferme, permettrait de faire bénéficier en apports d'engrais le tiers de la superficie plantée en coton.

##### *Coût estimé :*

Le coût estimé pour l'action fumure est, pour les cinq campagnes, de **50 millions CFA.**

Dans l'état actuel des prix en vigueur dans le Nord-Cameroun, la fumure chimique représente pour le cultivateur une charge de 4 à 5.000 francs CFA par hectare. En supposant une progression annuelle de la surface traitée de 2.000 ha et admettant une participation progressive des planteurs à l'achat des engrais, les dépenses à financer sur l'aide communautaire se répartissent de la façon suivante :

Campagne	Surface traitée en Ha	Coût total des engrais M.CFA	Aide apportée en %	Montant de l'aide
I-1965	2.000	10	60	6
II-1966	4.000	20	50	10
III-1967	6.000	30	40	12
IV-1968	8.000	40	30	12
V-1969	10.000	50	20	10
Total	—	150	—	50

### Traitements insecticides.

#### Description :

L'action se divise en deux volets : l'achat des pulvérisateurs et les traitements. Elle est basée sur les formules de traitement mises au point par l'IRCT qui sont déjà vulgarisées sur plusieurs centaines d'hectares.

**Achat de pulvérisateurs :** 2.000 pulvérisateurs s'ajoutent aux 500 actuellement disponibles. L'entretien et le renouvellement sont incorporés dans le coût des traitements. Ce nombre de pulvérisateurs permettra le traitement des superficies suivant la progression ci-dessous :

1964/65	2.000 ha
1965/66	4.000 ha
1966/67	6.000 ha
1967/68	8.000 ha
1968/69	10.000 ha

**Traitements :** Il est prévu d'appliquer 4 traitements par an aux superficies ci-dessus. L'aide demandée consiste en l'achat de produits chimiques (endrin et DDT) = 3.500 CFA/ha, et l'entretien et le renouvellement du matériel = 1.500 CFA/ha, soit au total 5.000 CFA/ha. Une participation progressive aux dépenses de la part des planteurs est prévue.

#### Coût estimé :

**Pulvérisateurs :** Achat de 2.000 unités  
au prix de 11.000 CFA par appareil 22 M.CFA

(1) Les résultats des campagnes 1964-65 et 1965-66 ont été respectivement de 43.968 tonnes et 55.441 tonnes. (N.D.L.R.)

#### Traitements :

Campagne	Superficie Ha	Coût total CFA/ha	Aide appor- tée CFA/ha	Total de l'aide M.CFA
I-1965	2.000	5.000	2.000	4
II-1966	4.000	5.000	1.600	6,4
III-1967	6.000	5.000	1.200	7,2
IV-1968	8.000	5.000	800	6,4
V-1969	10.000	5.000	400	4
Coût des traitements .....				28
Le coût total estimé est de .....				50

## 2. SOUTIEN DES PRIX :

Le soutien des prix n'est retenu que pour mémoire.

La récolte 1963/64 qu'on touche à sa fin atteindra près de 44.000 tonnes de coton-graine et sera par conséquent nettement supérieure à ce que l'on espérait au mois d'octobre 1963 (1).

Ce fait va contribuer à réduire le prix de revient. Enfin, la variété Allen 333-57, actuellement à peu près généralisée, a une fibre un peu plus longue, donc valant un peu plus que la variété Allen 58-151. C'est ainsi que plus de la moitié de la récolte 1963-1964 pourra bénéficier d'un classement supérieur à celui obtenu dans les ventes de la dernière campagne.

Dans ces conditions, il paraît probable, bien que 40 % de la récolte restent encore à vendre, que la campagne 1963-64 se soldera sans bénéfice appréciable sans doute, mais aussi sans perte.

Sous réserve d'ajustements éventuels, le Cameroun ne propose donc aucun soutien du prix.

**ESTIMATION CHIFFREE DU SOUTIEN DU PRIX  
ET DE L'AMELIORATION STRUCTURELLE**

**PRODUIT : COTON**

Campagnes	BASE DE CALCUL					CREDITS DEMANDES	
	Quantité : tonnes		Prix de vente prévu	Prix d'objectif	Ecart	Soutien	Amélioration structurelle (en Millions de Fr.CFA) 6
	Coton - graine	Coton-fibre	Fr.CFA / kg FOB				
	1	2a	2b	3	4		
I	39.000	14.235	141,00	140,00	1,00	p.m.	100,0
II	42.200	15.614	141,00	139,50	1,50	»	93,0
III	46.600	17.242	141,00	139,00	2,00	»	82,2
IV	51.200	18.944	141,00	138,50	2,50	»	69,8
V	56.000	20.720	141,00	137,50	3,50	»	65,0
							410,0

**N.B.** — La colonne n° 5 montre que dès la première campagne le coton devrait être compétitif et commercialisé au-dessus du prix de revient si le cours mondial reste stable. Les bénéfices de commercialisation (d'ailleurs modestes) permettront à la Caisse de Stabilisation de financer, en cours de programme, la part des primes de bonne culture non prise en charge par la CEE et, en fin de programme, la totalité de ces primes sans aide extérieure.

●●● **ARACHIDES**

L'échéancier du programme proposé par le Cameroun est le suivant :

Campagne	Amélioration structurelle (M.CFA)	Soutien (M.CFA)	Total
I-1965	91,6	144,5	236,1
II-1966	4,6	110,5	115,1
III-1967	30,6	81	111,6
IV-1968	40,6	50	90,6
V-1969	32,6	34	66,6
Total	200	420	620

La culture, toujours largement manuelle, s'étend sur 102.000 ha en 1963-64. Les exploitations sont

essentiellement familiales. Le rendement moyen actuel, en culture extensive, est de 490 kg/ha d'arachides décortiquées, tandis que les quelques exploitations en culture attelée et utilisant les engrais et les semences améliorées et désinfectées atteignent déjà 1.000 kg/ha. Le prix d'achat actuel au producteur est de 27 CFA/kg nu bascule Garoua, arachide décortiquée.

Le programme d'alignement des prix sur les cours mondiaux dans le délai de 5 campagnes, tout en maintenant le revenu individuel du cultivateur, est basé sur :

— l'augmentation de la production exportable pendant cette période de 17.000 à 23.000 t, moyen-

nant l'accroissement du rendement par unité de surface cultivée et par unité de travail, l'amélioration des techniques culturales et du matériel végétal et la modernisation des outils ;

- la diminution des frais de commercialisation : décorticage, manutention et transport ;
- la diminution graduelle du prix d'achat au producteur de 27 à 23 CFA/kg ;
- la diminution de la fiscalité.

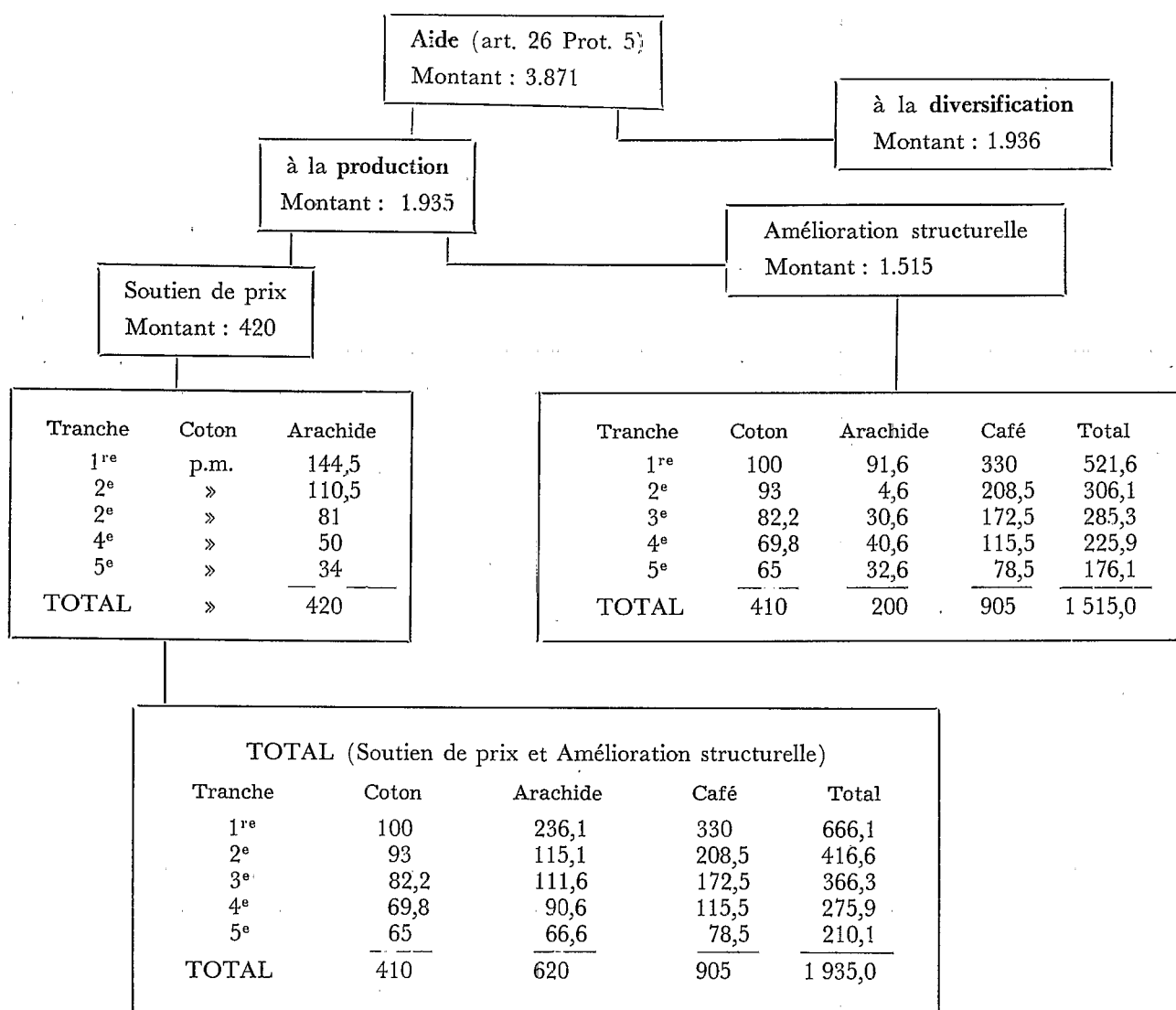
L'augmentation de la productivité et la diminution des frais de commercialisation est surtout fonc-

tion des aides demandées au titre de l'amélioration structurelle tandis que la diminution du prix d'achat se fera progressivement grâce au soutien du prix pendant cinq ans.

## 1. AMELIORATION STRUCTURELLE :

Le tableau de la page suivante fournit une vue d'ensemble des différentes actions exposées plus loin

**TABEAU RECAPITULATIF DU PROGRAMME D'AIDE A LA PRODUCTION**  
en Millions CFA



## A) Amélioration des techniques culturales :

Dans ce domaine, le Cameroun envisage trois catégories d'actions :

- l'équipement des cultivateurs,
- la désinfection des semences,
- les recherches agronomiques.

### 1. Equipement des cultivateurs

#### *Description de l'action :*

Dans le but d'augmenter la surface actuellement cultivée en culture attelée de 1.050 ha à 16.500 et de diminuer la surface actuellement cultivée en culture extensive de 100.950 ha à 70.500 ha pendant les 5 campagnes à venir, ce qui amènera le rendement total de 495 à 740 kg/ha, il est prévu de mettre à la disposition des cultivateurs des unités de culture attelée comprenant chacune :

- une charrue

- une houe mixte
- une charrette
- un semoir

En outre, ces outillages ne seront pas distribués gratuitement mais l'achat sera subventionné de sorte que les cultivateurs pourront acquérir le matériel à 50 % de sa valeur.

#### *Coût estimé :*

Le coût estimé pour les 5 ans s'élève à un montant de 50.000.000 CFA. Le prix de l'unité est évalué à 30.000 CFA. Il est prévu d'équiper d'une unité chacun, 650 cultivateurs environ pendant la première campagne, 650 pendant la troisième, 1300 pendant la quatrième et 650 pendant la cinquième. Cet échéancier exige, sur la base d'une subvention à 50 % du prix, des crédits pour les tranches annuelles de l'ordre de 10.000.000 CFA (1<sup>re</sup> et 3<sup>e</sup>), 20.000.000 CFA (4<sup>e</sup>) et 10.000.000 CFA (5<sup>e</sup>).

## AIDE A LA PRODUCTION ARACHIDIÈRE

### PROGRAMME QUINQUENNAL

#### D'AMÉLIORATION STRUCTURELLE DE LA PRODUCTION

en Millions de francs CFA

Tranches annuelles	Equipement des cultivateurs	Désinfection des semences	Recherches agronomiques	Décortiqueuses	Construction de hangars et silos	Total
I-1965	10,0	2,0	1,6	60,0	18,0	91,6
II-1966		3,0	1,6	—	—	4,6
III-1967	10,0	1,0	1,6	—	18,0	30,6
IV-1968	20,0	1,0	1,6	—	18,0	40,6
V-1969	10,0	3,0	1,6	—	18,0	32,6
TOTAL	50,0	10,0	8	60,0	72,0	200,0



## 2. Désinfection de semences.

### *Description :*

Il s'agit du procédé habituel de diffusion de la poudre désinfectante aux graines par brassage répété. L'opération proposée visera à généraliser par des démonstrations et des encouragements ce procédé déjà pratiqué à une échelle modeste mais avec des résultats très satisfaisants puisque la désinfection des semences peut donner une augmentation des rendements de 20 à 25 %.

### *Coût estimé :*

Le coût estimé pour les 5 ans se chiffre à 10.000.000 CFA. Le prix par tonne du produit chimique est de 2.000 CFA et le coût du traitement de 100 kg de semence pour un hectare, de 120 CFA environ. Selon l'échéancier prévu, il sera possible de traiter les semences nécessaires à planter de 80.000 à 85.000 ha durant les cinq campagnes.

## 3. Recherches agronomiques.

### *Description :*

Afin de permettre au service compétent du département de la Production Rurale d'accroître ses moyens en matière de recherches agronomiques sur la production arachidière, des crédits annuels seront mis à sa disposition en vue de la mise en route d'un programme expérimental comprenant :

- les essais d'engrais,
- des opérations de sélections variétales et des essais plurilocaux.

### *Coût estimé :*

Le coût estimé pour les cinq campagnes s'élève à un montant de 8.000.000 CFA, réparti en tranches annuelles de 1.600.000 CFA.

## B) Diminution des frais de commercialisation.

A ce titre, le Cameroun envisage deux catégories d'actions qui intéressent le décortilage d'une part, la manutention et le stockage d'autre part.

## 1. Décortilage.

### *Description :*

L'action vise deux buts :

- développer le décortilage à l'aide d'appareils mus à la main ;
- remplacer les décortiqueuses mécaniques actuelles par des engins neufs et plus robustes.

Le premier ne concerne que la région de la Bénoué où le décortilage ne se fait pas encore mécaniquement. Pour cette action une aide communautaire n'est pas prévue.

Par contre, le remplacement du matériel existant sera assuré par l'achat de douze unités d'ensemble, consistant en une décortiqueuse et un engin de traction permettant de parcourir la zone arachidière en fonction du calendrier des marchés.

### *Coût estimé.*

Le coût estimé se chiffre à 60.000.000 CFA. Le prix de l'unité d'ensemble est de 5.000.000 CFA. Les douze unités seront achetées pendant la première campagne.

## 2. Manutention et stockage.

Les frais de manutention et de transport pourront être notablement réduits par un groupage des récoltes et des ventes par lots suffisamment importants, ce qui rend nécessaire l'existence de lieux de stockage et de silos.

### *Description :*

Dans ce but le programme prévoit la construction de hangars et de silos de stockage qui seront destinés :

- au stockage des semences en brousse
- au stockage des graines en brousse en attendant les ventes groupées
- au stockage des graines au port de Garoua où pourront être ainsi améliorées les conditions d'entrepôt des lots prêts à l'exportation, en attendant la montée des eaux de la Bénoué (juillet-août) avec une diminution parallèle des frais de magasinage et de manutention au port.

On prévoit la construction de 24 silos en brousse et de 12 hangars en brousse et au port de Garoua.

### *Coût estimé :*

Le coût total est estimé à 72.000.000 CFA

Le coût d'un silo couvert est de 500.000 CFA  
 et celui d'un hangar de 5.000.000 CFA  
 ce qui amène le coût de l'action silos (24 unités)  
 à 12.000.000 CFA et de l'action hangars (12 unités)  
 à 60.000.000 CFA.

## 2. SOUTIEN DU PRIX DE L'ARACHIDE.

Dans le cadre de l'organisation des oléagineux fluides alimentaires de la zone franc et des accords de coopération conclus avec le gouvernement français, le Cameroun bénéficie d'une garantie d'écoulement et de prix pour ses arachides. Actuellement, cette garantie s'applique à un tonnage de 11.700 tonnes (base décortiquée) et pour un prix de 103 francs le quintal CAF, port français.

L'avantage de prix ainsi obtenu équivaut pour la campagne 1963-64 à environ 10 F CFA par kilo de graine décortiquée.

Les producteurs bénéficient de ce fait d'un prix stable, fixé chaque année par un texte officiel pour les divers lieux d'achat. Une caisse de stabilisation, alimentée par une taxe de résorption et pouvant bénéficier des reversements des droits de sortie perçus à l'exportation des arachides, couvre les pertes résultant des ventes en dehors de la France des quantités dépassant le contingent garanti.

Ce système doit être remplacé par les actions envisagées par la Convention d'association.

### Description de l'action :

L'alignement des prix de l'arachide sur des prix compétitifs doit être réalisé au terme de la cinquième année de la Convention.

Ce résultat sera en partie recherché par les actions prévues au titre de l'amélioration structurelle. Il est prévu en effet que le prix d'achat au producteur sera diminué de 27 à 23 CFA. Les quantités exportables passant au cours de la période de 17.000 tonnes à 23.000 tonnes, la recette correspondante devrait en théorie comporter un gain global de plus de 15 % pour le producteur, ce qui constitue, dans une certaine mesure, un encouragement pour les réformes qui lui seront demandées.

En outre le Cameroun vient de diminuer de 50 % la valeur taxable à la sortie de l'arachide, et en conséquence les droits ont été réduits de 2,10 CFA à 1,05 CFA au kilo.

Les autres postes de réduction des frais sont constitués par une compression des frais d'évacuation intérieurs et extérieurs (compression de 1,55 CFA par kilo pour les frais intérieurs, 1,40 CFA pour les frais extérieurs). Ces réformes seront notamment rendues possibles par les équipements acquis dans le cadre des améliorations structurelles. Le tableau suivant résume le programme du Cameroun dans le domaine de la compression de ses prix de revient.

## FRAIS PAR KILO DE PRODUIT MARCHAND

en francs CFA

### PRODUITS : ARACHIDES

Campagnes	Prix d'achat pratique	Frais d'évacuation entre point d'achat et stade FOB (fiscalité non comprise)	Fiscalité	Frais d'export entre FOB et CAF	Prix d'objectif
I-1965	27,00	16,05	1,05	6,90	51,00
II-1966	26,00	15,50	1,05	6,50	49,00
III-1967	25,00	15,00	1,05	6,00	47,00
IV-1968	24,00	14,50	1,05	5,50	45,00
V-1969	23,00	14,50	1,05	5,50	44,00

Le Gouvernement du Cameroun prévoit un prix moyen de vente de 42,50 CFA le kilo au stade CAF, port européen, soit environ de 62.10.-£ Sterling la tonne longue.

Les objectifs du programme camerounais tendent à diminuer les prix actuels de l'arachide de 51,50 au stade CAF, port français à 42,50 à l'issue de la Con-

vention, le prix de la dernière tranche étant ramené à 44 CFA.

*Coût estimé :*

Les dépenses que représente le soutien des prix de l'arachide sont exposés dans le tableau ci-dessous.

ESTIMATION CHIFFREE DU SOUTIEN DU PRIX  
ET DE L'AMELIORATION STRUCTURELLE

PRODUIT : ARACHIDES

Campagne	BASE DE CALCUL				CREDITS DEMANDÉS		
	Tonnage exportable	Prix de vente Prévu CAF	Prix objectif CAF	Ecart	Soutien des prix	Amélioration structurelle	Total
		en Fr. CFA/kg					
I-1965	17.000 t	42,50	51,00	8,50	144.500	91.600	236.100
II-1966	17.000 t	42,50	49,00	6,50	110.500	4.600	115.100
III-1967	18.000 t	42,50	47,00	4,50	81.000	30.600	111.600
IV-1968	20.000 t	42,50	45,00	2,50	50.000	40.600	90.600
V-1969	23.000 t	42,50	44,00	1,50	34.000	32.600	66.600
					420.000	200.000	620.000

●●● CAFE

L'échéancier du programme proposé par le Cameroun est le suivant :

Campagne	Amélioration structurelle	Total aide à la production
I-1965	330 M.CFA	330 M.CFA
II-1966	208,5 »	208,5 »
III-1967	172,5 »	172,5 »
IV-1968	115,5 »	115,5 »
V-1969	78,5 »	78,5 »
Total	905,0 M.CFA	905,0 M.CFA

Compte tenu de l'évolution du marché mondial du café, qui s'est traduite par une hausse sensible des cours du Robusta, puis de l'Arabica, le Cameroun ne prévoit pas le soutien des prix dans le cadre de l'aide à la production. Le programme proposé est donc entièrement consacré à l'amélioration structurelle de l'économie caféière du pays.

Le café est l'un des grands produits d'exportation du Cameroun oriental où il représente en 1962 20 % de la valeur des exportations totales (38.100 T expor-

tées, dont Robusta 32.700, Arabica 5.400). Au Cameroun occidental, le café est également un des principaux produits d'exportation (1). La production totale est en effet estimée à 6.000 t dont les deux tiers en café Arabica ; une partie de la production (Robusta notamment) transite par le Cameroun oriental, si bien que les tonnages exportés par le Cameroun occidental n'ont atteint que 3.800 t en 1962.

La production d'ensemble de la République Fédérale du Cameroun est estimée à 43.000 t dont environ 12.000 t de café Arabica. Actuellement, le Cameroun dispose d'un quota d'exportation de 46.000 t dans le cadre de l'accord international.

Compte tenu des augmentations prévisibles du quota, de la souplesse de répartition du quota global attribué à l'Organisation Africaine et Malgache du Café (OAMCAF) dont fait partie le Cameroun, d'un report de stock normal d'une année à l'autre, des ventes envisagées sur les marchés nouveaux (hors quota), des pertes de tonnage résultant de la préparation et du triage du produit, le Cameroun envisage un niveau optimum de production de 65.000 t environ en 1967 (dont 20.000 t d'Arabica).

Cet objectif doit être atteint grâce aux programmes d'amélioration structurelle.

## 1. AMELIORATION STRUCTURELLE.

Tableau des actions envisagées :

Campagne	Usinage stockage (W)	Matériel de traitement phytosanitaire (E)	Insecticides (F)	Engrais (F)	Recherches agrono- miques (F)	Total
I-1965	55,5	28,0	52,5	190,1	3,5	329,6
II-1966	—	—	47,2	158,5	3,5	209,2
III-1967	—	—	42,0	126,7	3,5	172,2
IV-1968	—	—	36,7	75,3	3,5	115,5
V-1969	—	—	31,4	43,6	3,5	78,5
Total	55,5	28,0	209,8	504,2	17,5	905,0

(F) : actions communes aux deux Etats formant la République Fédérale du Cameroun.

(E) : actions propres au Cameroun Oriental.

(W) : actions propres au Cameroun Occidental.

Les résultats attendus de ce programme d'amélioration structurelle sont essentiellement une augmentation des rendements à l'hectare, sans augmentation des surfaces plantées estimées au Cameroun oriental à 100.000 ha pour le Robusta (82.500 en production) et 32.000 ha pour l'Arabica (26.000 en production).

L'augmentation du rendement moyen à l'hectare est estimée ainsi :

(en kg)	1962-63	1966-67	1968-69
Robusta	400	480	600
Arabica	300	370	470

Le prix de revient unitaire devrait diminuer dans les proportions suivantes :

(1) N.D.L.R. — L'augmentation très sensible de la production caféière enregistrée ces dernières années est principalement due à l'usage accru des engrais consécutif à la mise en œuvre du programme.

(en CFA/kg)	1962-63	1966-67	1968-69
Robusta	101,00	93,40	86,60
Arabica	147,20	141,10	134,60

Les actions envisagées, dont le financement est demandé à la CEE, sont décrites ci-dessous.

### A) Usinage et stockage :

*Description* : Il est prévu de mettre à la disposition des coopératives qui assurent les opérations d'usinage au Cameroun occidental des installations modernes de polissage et de calibrage pour le café Arabica ; des décortiqueurs à moteur pour l'Arabica et le Robusta seront également mis en service dans des centres appropriés à la disposition de groupes de producteurs et des dépulpeurs seront distribués aux planteurs

d'Arabica. Pour le stockage du Robusta, il est prévu l'installation d'un hangar au centre de production de Koumba.

*Coût estimé :* (en millions CFA)

3 installations de polissage et de calibrage	60,0
Bâtiments et installations	15,0
Installation	12,0
5 décortiqueurs à moteur	5,0
Appareils complémentaires de calibrage	3,0
500 dépulpeurs	10,0
<b>Total</b>	<b>105,0</b>
Subvention demandée (50 %)	52,5
Installation d'un hangar	3,0
<b>Total participation</b>	<b>55,5</b>

## B) Action phytosanitaire :

### 1. Matériel de traitement.

*Description :* achat pour la direction de l'agriculture (traitement des végétaux) de 7 camions équipés d'atomiseurs pour le traitement phytosanitaire des plantations familiales. Ce matériel est destiné à remplacer le matériel très usé actuel et surtout les équipes de traitement disposant d'appareils à dos, coûteux et peu efficaces. Le nouveau matériel spécialisé sera réparti dans cinq centres de culture du Cameroun Oriental.

*Coût estimé :*

(par unité)

Camion (chassis cabine)	2.207.000 CFA
Appareil atomiseur	520.000 »
<b>Total</b>	<b>2.727.000 »</b>
7 unités	19.089.000 »
Montage comprenant la fourniture des plates-formes et divers accessoires	8.952.000 »
<b>Total</b>	<b>28.014.000 CFA</b>

### 2. Opérations phytosanitaires.

*Description :* Il est prévu d'assurer progressivement la protection phytosanitaire de l'ensemble des surfaces cultivées pour un coût moyen de 4.000 CFA/ha pour le Robusta et 6.000 CFA/ha pour l'Arabica. Divers traitements spécifiques sont prévus pour chaque variété de café, en vue d'enrayer les maladies parasitaires propres à chacune d'elles. La répartition

du coût des traitements du Robusta est de 10/11 pour le Cameroun Oriental et de 1/11 pour le Cameroun Occidental, tandis que pour l'Arabica 2/3 du coût sont destinés au Cameroun Occidental et 1/3 au Cameroun Oriental.

*Coût estimé :*

La subvention demandée correspond à une participation dégressive (de 50 à 30 % en 5 ans) aux dépenses d'achat des divers insecticides nécessaires à ces traitements. Le montant annuel prévu est de 46,2 M. CFA pour le Robusta et 58,7 M. CFA pour l'Arabica, soit au total 104,9 M. CFA.

Les subventions s'établissent ainsi pour chaque campagne : (en M. CFA)

Campagne	% participation	Robusta	Arabica	Total
I-1965	50	23,1	29,4	52,5
II-1966	45	20,8	26,4	47,2
III-1967	40	18,5	23,5	42,0
IV-1968	35	16,2	20,5	36,7
V-1969	30	13,8	17,6	31,4
<b>Total</b>		<b>92,4</b>	<b>117,4</b>	<b>209,8</b>

Compte tenu de la dégressivité de la participation demandée, celle-ci représente 40 % des dépenses totales envisagées en 5 ans.

### 3. Engrais.

*Description :* Les actions envisagées doivent permettre d'appliquer progressivement une fumure minérale à la moitié des superficies de Robusta et à la totalité des superficies d'Arabica pour un coût moyen à l'ha de 12.500 CFA.

Les tonnages d'engrais prévus sont ceux nécessaires en 1964, en augmentation par rapport à 1963, soit :

Robusta :

$$8.900 \text{ t (région E)} + 10 \% \text{ (région W)} = 9.800 \text{ t}$$

Arabica :

$$7.000 \text{ t (région E)} + 10 \% \text{ (région W)} = 7.700 \text{ t}$$

*Coût estimé :* Le coût annuel des actions est calculé sur la base des tonnages ci-dessus ainsi que sur les prix des engrais pratiqués actuellement à Douala et s'élève à :

Robusta :

$$180 \text{ M.CFA (E)} + 18 \text{ M.CFA (W)} = 198 \text{ M.CFA}$$

Arabica :

$$108 \text{ M.CFA (E)} + 10,8 \text{ M.CFA (W)} = 118,8 \text{ M.CFA}$$

$$\underline{\underline{316,8 \text{ M.CFA}}}$$

La subvention demandée correspond à une participation dégressive, qui s'établit ainsi pour les 5 années :

Campagne	Robusta		Arabica		Total en M. F CFA
	%	Montant	%	Montant	
I-1965	60	118,8	60	71,3	190,1
II-1966	50	99,1	50	59,4	158,5
III-1967	40	79,2	40	47,5	126,7
IV-1968	20	39,6	30	35,7	75,3
V-1969	10	19,8	20	23,8	43,6
Total	—	356,5	—	237,7	594,2

Le coût total pour les cinq campagnes s'élevant à 1.584 M.CFA, la subvention demandée pour 5 années est de 37,5 % de ce coût.

## Recherches agronomiques

*Description* : Les recherches et les études entreprises depuis de nombreuses années se poursuivent dans les stations spécialisées ; les actions en cours portent notamment sur les problèmes suivants :

- Sélection de variétés Arabica et Robusta ;
- Etude des maladies et des parasites de caféiers ;
- Etude des engrais et de leurs effets ;
- Technologie du café.

*Coût estimé* : Il est demandé une participation à ces travaux de recherches, à raison de 3,5 M.CFA par an, soit une dépense globale en 5 ans de 17,5 M.CFA.

## Bénéficiaires

Selon le programme camerounais, les bénéficiaires des différentes actions d'aide sont les cultivateurs des divers produits individuellement. Surtout pour certaines actions, il est évident que le cultivateur lui-même bénéficie directement, soit par le paiement en espèces de la prime de culture, soit par la réalisation d'un prix garanti plus élevé que le prix de vente ne le justifie, soit par un rabais sur le prix d'achat des engrais et des produits insecticides.

Toutefois, pour de nombreuses actions, le bénéfice ne peut être affecté individuellement. Dans ce cas là, l'ensemble des cultivateurs d'un produit bénéficiera de l'action (comme par exemple les caféiculteurs) du programme des recherches agronomiques, sur une base collective, soit par l'acquisition des équipements et installations, soit par les actions phytosanitaires et désinfection des semences, qui par leur nature ne peuvent être appliquées qu'aux superficies ou quantités d'un certain ordre de grandeur.

